



SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

fondée par André MOTTE DIT FALISSE et Ernest LEHAIRE, en 1951, pendant la guerre de Corée.

Asbl agréée par le Ministère des Finances. Rue de Tilleur, 54 – B-4420 Saint-Nicolas – Belgique



L'hôpital de Mangembo

CONTEXTE

Situé dans le sud-ouest du Congo, l'hôpital de Mangembo est isolé dans la brousse à plus de 180 km de piste très mauvaises de la première route correcte de la province. A partir de la route, il faut 2 jours pour y arriver. C'est le seul hôpital pour une vaste zone de santé de 2 000 km² (plus de la moitié de la province de Liège) où les habitants (plus de 70 000, se déplaçant encore à pieds). Cet hôpital a été fondé par les filles de Marie de Pesche (Couvain) peu après leur première fondation à Nkenda au Congo en 1923.

Depuis l'indépendance du Congo, l'hôpital a continué de fonctionner mais il a subi un **vieillessement drastique** dans le contexte d'appauvrissement général du pays. Aujourd'hui, le bassin de rétention d'eau est inutilisable, les toitures sont à refaire, des fissures apparaissent dans les murs... L'hôpital devrait renouveler le **matériel de laboratoire**, de la

SOUTIEN AUX PROJETS DE L'HÔPITAL DE MANGEMBO, AU CONGO

salle d'opération, la radiographie...et avant tout, refaire le bassin de rétention d'eau car il y a **pénurie d'eau** pendant trois mois par an ! Et un hôpital sans eau ne peut garantir des conditions d'hygiène minimum...

Les gens sont pauvres, ils viennent à l'hôpital s'ils sont convaincus qu'ils peuvent guérir ! Or ils sont de moins en moins nombreux à venir et préfèrent confier leurs sort aux guérisseurs traditionnels et ne guérissent que très rarement. Dès lors, l'hôpital a encore moins de revenus et ne peut faire des travaux d'aménagement ou acheter du nouveau matériel... Pour couronner le tout, **plus de la moitié du personnel travaille sans être payé** (par le gouvernement) ! Les meilleurs infirmiers veulent quitter l'hôpital pour aller travailler ailleurs... Depuis quelques mois, je suis

SOUTIEN AUX PROJETS DE L'HÔPITAL

l'aumônier de cet hôpital, car je suis prêtre du diocèse de Liège en mission au Congo avec l'accord de mon évêque. Je trouve que toute personne a droit à de bons soins de santé. Je voudrais permettre à mes frères de se faire soigner correctement.

2. DES CAS À SAUVER...

- La malaria tue encore beaucoup d'enfants (plus de vingt cas par an) parce que les parents traînent avant de venir à l'hôpital. Moi, l'aumônier, j'ai prié pour un enfant mourant, deux fois de suite à trois mois d'intervalle. La deuxième fois, l'infirmière venait de le ranimer. La maman, qui avait déjà perdu 4 enfants, ne croyait pas à sa survie. Aujourd'hui, il vit encore... par miracle ! Les malades sont nombreux à se raccrocher à Dieu parce qu'ils savent que Dieu est proche des pauvres... Dieu agira à travers ceux qui viendront en aide à l'hôpital. Car il y a tous les autres que l'on n'a pu sauver...



Les infirmières essaient de sauver un enfant

- Beaucoup de malades devraient être soignés dans un hôpital de ville situé à 200 km, car ils ne peuvent l'être chez nous par manque de matériel de labo pour établir un diagnostic précis. Ces malades ne peuvent cependant se rendre dans cette ville par manque d'argent. Ils sont donc condamnés.
- Il y a quelques mois, l'unique médecin de notre hôpital ne pouvait diagnostiquer un malade parce que le groupe électrogène était en panne, et que donc la radio ne fonctionnait pas. Puis, le

radiologue est parti en congé et n'est jamais revenu (personne non payée). Conséquence, le malade me demandait de prier tous les jours pour lui...

3. VAINCRE LES OBSTACLES À LA BONNE SANTÉ

- réparer le grand bassin de rétention d'eau : coût 79.000 €



Le bassin de rétention d'eau est inutilisable

- moderniser le bâtiment qui contient le labo et la salle d'opération : coût 192.000 €
- donner une prime salariale d'encouragement au personnel non-payé : 1 000 € par mois minimum
- équiper le laboratoire, la radiographie et la salle d'opération de matériel moderne et un nouveau groupe électrogène : coût encore à déterminer



Un labo très peu équipé

DE MANGEMBO, AU CONGO

- ➔ soutenir le système de mutuelle de santé pour qu'il soit généralisé et que les malades n'aient plus à supporter le coût de l'hospitalisation : projet à l'étude

4. PETITS PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS PAR LE PERSONNEL DE L'HÔPITAL ET DES DONS

- ➔ Eclairage par panneau solaire : Avant, les infirmiers s'éclairaient à la lampe à pétrole pour faire un soin la nuit. L'installation de cet éclairage permet de faire des soins d'urgence ou une césarienne sans aucune difficultés.
- ➔ Fabrication de nouvelles latrines convenables car les anciennes étaient en ruine.



Mangembo

Plus d'informations sur le site de l'abbé Marc Truyens :

➔ www.mangembo.info



Les enfants vont chercher de l'eau

Visitez notre site : www.sosenfantsabandonnes.be

Attention ! Concernant l'envoi des attestations fiscales, afin de satisfaire aux exigences du Ministère des Finances, nous sommes tenus d'indiquer votre n° de TVA pour un don fait par une personne morale, et le prénom pour un don provenant d'une personne physique (et nom de jeune fille pour un donateur féminin).

Merci de nous communiquer ces renseignements précis afin que nous puissions tenir nos fichiers à jour.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte BE96 0001 4228 9805 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom :

Rue :

Code postal :

Localité :

TVA :

Prénom :

N° :

Date :

Signature :

